

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

MARDI 8 JANVIER 2019

18h30 - 20h45

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, GEFFROY Christine, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée
Invité(s) à titre consultatif	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
Absent(s) excusé(s)	DUPONT Anne Charlotte, GOSSE Cédric,

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général. Le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

1 Décisions à prendre :	2
1.1 Projet de modification du nom de la F.F.TRI.	2
1.2 Validation du calendrier électif 2020	2
1.3 Modifications des statuts-types ligues et des statuts F.F.TRI.	3
2 Tour de table, information générale	3
2.1 Arrivée de M. Alec Eraud : Responsable Juridique / chargé d'instruction de la CND	3
2.2 Vérification des licences 2019 des membres du CA	3
2.3 Point communication	3
2.3.1 T2 AREA	3
2.3.2 OPTIMISY	4
2.3.3 Renouvellement licences	4
2.3.4 Actions partenariats	4
2.3.5 Fusion des comptes Facebook	4
2.4 Lancement d'un site d'offre d'emploi Triathlon	4

1 Décisions à prendre :

1.1 Projet de modification du nom de la F.F.TRI.

Lors du dernier BE, deux propositions de modification du nom de la F.F.TRI. avaient été soumises :

- Fédération Française de Triathlon et des Sports Associés
- Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Associées

Le BE est favorable au nom "Fédération Française de Triathlon et des Sports Associés". Cette proposition sera intégrée dans les propositions de modification des statuts et sera soumise :

- **au Conseil d'Administration**
- **à l'Assemblée Générale**

1.2 Validation du calendrier électif 2020

L'AG électorale fédérale ayant l'obligation de se tenir après les Jeux Olympiques et avant le 31 décembre, le BE souhaite préciser le calendrier électif des ligues régionales (élection des représentants des clubs et élection du CA des ligues).

Pierre BIGOT propose trois options qui seront soumises au Conseil d'Administration :

- soit les ligues régionales tiennent 2 AG la même année (comme la F.F.TRI.) :
 - AG ordinaires en février/mars 2020
 - AG électorales et élection des représentants des clubs après les Jeux Olympiques et 3 semaines avant l'AG électorale fédérale
- soit les ligues régionales tiennent une seule AG (comptes, élections, représentants des clubs...) en février / mars 2020
- soit les ligues régionales tiennent une seule AG (comptes, élections, représentants des clubs...) après les Jeux Olympiques et 3 semaines avant l'AG électorale fédérale (prendre en compte les impacts concernant la validation des comptes plus de 6 mois après la fin de l'exercice budgétaire des ligues, ainsi que l'absence d'adoption de budget prévisionnel en début d'année)

Calendrier électoral 2020

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	
FFTRI				04 Avril AG ordinaire						27 oct Dépôt listes FFTRI		12 déc AG électorale	
Ligue								JO 24 juillet au 9 Août					
cas 1	Janvier - Mars AG Ordinaire + représentants AG FFTRI								Sept - 21 Nov max AG Elective + représentants AG FFTRI				
cas 2	Janvier - Mars AG Ordinaire + électorale + représentants AG FFTRI												
cas 3									Sept - 21 Nov max AG Ordinaire + électorale + représentants AG FFTRI				

La question de la date effective de prise de responsabilité de la nouvelle équipe élue lors de l'Assemblée Générale de Ligue sera également débattue en Conseil d'Administration :

- Soit la prise de fonction se fait immédiatement à l'issue de l'élection.
- Soit la prise de fonction se fait dans un délai qui reste à préciser (8 jours, 15 jours...)
- Soit la prise de fonction est fixée au 1er janvier 2021.

1.3 Modifications des statuts-types ligues et des statuts F.F.TRI.

Les propositions de modification des statuts types des ligues régionales et des statuts fédéraux évoquées lors du dernier BE seront présentées lors de la réunion d'information du 19 janvier 2019 en présence des Présidents de Ligues et du Conseil d'Administration.

Les remarques et commentaires seront récoltés jusqu'à la mi février afin de pouvoir proposer au CA une version finale 15 jours avant le CA du mois de mars.

2 Tour de table, information générale

2.1 Arrivée de M. Alec Eraud : Responsable Juridique / chargé d'instruction de la CND

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, confirme l'arrivée de M. Alec ERAUD depuis le 02 janvier 2019. Ce dernier occupe le poste de Responsable Juridique.

Le Président LESCURE profite de cette information pour faire savoir qu'il désigne également Alec ERAUD chargé d'instruction de la Commission Nationale de Discipline.

Sur proposition de Pierre BIGOT, le BE valide le fait que l'ensemble des contrats, accords, ou conventions entre la F.F.TRI. et un tiers soit validé par Alec ERAUD. Pierre BIGOT en sera également informé afin de gérer les priorités d'Alec et veiller à la cohérence des contrats.

2.2 Vérification des licences 2019 des membres du CA

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, rappelle que le Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté avait demandé l'an passé que la F.F.TRI. s'assure que l'ensemble des administrateurs dispose bien d'une licence en cours de validité. Après vérification réalisée en ce début d'année, Pierre BIGOT fait savoir que tous les membres du CA disposent d'une licence 2019.

2.3 Point communication

2.3.1 T2 AREA

Jacky BAUDRAND, Vice-président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, précise qu'une convention a été formalisée entre T2 AREA et la F.F.TRI. pour mettre en place un ranking national sur les épreuves "Longue Distance" : <https://www.t2area.com/tri-cup.html>

2.3.2 OPTIMISY

Jacky BAUDRAND, Vice-président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures précise que le partenariat avec OPTIMISY a été finalisé et la plateforme <https://triathlon.mes-extras.com/> est désormais accessible à tous nos licenciés (site privatif). Cette dernière permet de commander au meilleur prix des produits parmi des milliers d'offres, chez des centaines de partenaires de 1er plan comme Delsey, Odalys, Philips, ClubMed, I-Run, Costa, Disney, Renault, Hertz....

2.3.3 Renouvellement licences

Jacky BAUDRAND, Vice-président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, rappelle aux membres du BE que des campagnes de mailing ont été programmées entre septembre et décembre 2018 pour inviter les licenciés à renouveler leurs licences et constate que le renouvellement de licences s'est un peu accéléré par rapport à l'année passée.

Une nouvelle campagne sera prévue en février prochain.

2.3.4 Actions partenariats

Jacky BAUDRAND, Vice-président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, présente les différentes actions menées ces dernières semaines sur le secteur du marketing.

2.3.5 Fusion des comptes Facebook

Jacky BAUDRAND, Vice-président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, fait savoir que les deux comptes Facebook (équipe de France / F.F.TRI.) vont être fusionnés.

2.4 Lancement d'un site d'offre d'emploi Triathlon

Pierre Bigot, secrétaire général indique que la Fédération Française de Triathlon mets a disposition de ses clubs d'accéder gratuitement à la Bourse à l'emploi Profession Sport & Loisirs dédiée aux métiers du sport et des loisirs dans le domaine du triathlon.

La Bourse d'Emploi est destinée aux demandeurs d'emploi recherchant un emploi dans les domaines du sport et des loisirs et aux professionnels recherchant des professionnels qualifiés. A noter que la Bourse d'Emploi est également destinée aux jeunes à la recherche d'un contrat d'apprentissage, d'un stage.

Quels sont les services proposés ?

- **La recherche d'un emploi :**

Les candidats créent gratuitement un « espace candidat » pour accéder à l'ensemble des offres d'emploi et y postuler directement en ligne.

- **La recherche de professionnel diplômé et qualifié :**

Les employeurs créent gratuitement un espace employeur afin de déposer des offres d'emploi et consulter gratuitement la banque de CV.

- **Une aide au recrutement :**

Les référents Bourse d'Emploi sont formés pour accompagner les employeurs dans la rédaction d'un profil de poste adapté et tenant compte des obligations du secteur sport et animation.

- **La mise en relation de l'offre et la demande :**

Les référents Bourse d'Emploi sont les intermédiaires principaux entre les candidats et les employeurs.

Les candidatures sont vérifiées avant le transfert aux employeurs, de même que pour les offres d'emploi déposées, vérifiées avant d'être diffusées.

Accédez à la bourse à l'emploi : <https://emploi.profession-sport-loisirs.fr/>

Consultez le mode d'emploi de la bourse à l'emploi :
https://www.fftri.com/wp-content/uploads/2019/01/Kit-bourse_a_lemploi_psl.pdf

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général